



# Paris

## Centre & Indépendants

## Penser librement, ensemble.

En ce mois de janvier, les élus centristes parisiens se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous vos proches, une excellente année 2011. En cette période de vœux, nous voudrions aussi avoir une pensée profonde pour tous ceux qui, au-delà des parisiens, souffrent dans le monde. Qu'il s'agisse de la situation des Chrétiens d'Orient ou du sort des otages français à l'étranger, notre sensibilité humaniste est particulièrement touchée par la violence de ces destins brisés.

Dans notre capitale, les valeurs centristes s'expriment activement avec notre groupe, n'hésitant pas à apporter aux débats une réflexion plus réfléchie, moins encline aux réflexes partisans, ou capable de s'affirmer précurseur avec des idées novatrices. Bertrand Delanoë mène la politique « des plus aisés » et « des plus aidés » au détriment de l'ensemble de la classe moyenne et des familles obligées de quitter Paris. C'est là une de nos grandes préoccupations, car elles sont une composante essentielle des forces vives de notre ville.

La logique du Grand Paris aussi est

au cœur de nos idées. C'est en effet le cadre à travers lequel nous devons désormais aborder tous les sujets pour construire une métropole moderne, attractive et durable.

Sur les questions essentielles du logement, de la gestion de l'eau ou de l'aménagement des berges de la Seine, nous militons ainsi pour que la municipalité, mais également l'opposition dans son ensemble, adopte véritablement cette logique qui doit amener à penser Paris au-delà du périphérique.

De fait, le Nouveau Centre apporte une vraie valeur ajoutée à la réflexion pour la reconquête de la capitale avec nos collègues de l'UMP. Nous devons faire de ces échanges une force capable de faire la différence aux municipales de 2014. C'est par cette forme de partenariat et d'union, où chacun peut se faire entendre, que nous pourrions gagner. A Paris comme ailleurs, le centre est capital.

### Yves POZZO di BORGIO

Sénateur de Paris (Union centriste)

Conseiller de Paris

Président du groupe Centre et Indépendants



### Félicitations à Geneviève BERTRAND, Chevalier de la Légion d'honneur

Le 27 décembre dernier, le Préfet de la Région Pays de la Loire, Jean Daubigny, lui a remis à la préfecture de Nantes les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur dans l'intimité familiale.

Cette décoration décernée pour ses quarante années en tant qu'administrateur civil (ENA 1978) vient saluer une prestigieuse carrière au service de l'État.

Dans cette fonction, **Geneviève BERTRAND** a été chargée des négociations européennes et internationales au ministère de l'Agriculture, au Secrétariat Général du Comité Interministériel pour les questions européennes (SGCI), au ministère des Affaires Européennes et au ministère des Finances. Son parcours a été marqué par plusieurs passages dans les cabinets ministériels (Travail et Emploi, Mer, Outre-Mer, Premier ministre, et Affaires Européennes). Elle est également l'auteur d'ouvrages, dont le remarquable *La prise de décision dans l'Union Européenne* (Documentation française).

Elue Conseillère de Paris depuis 2001 et Adjointe au maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, réélue en 2008, elle a obtenu la présidence de la Commission Culture, Relations Internationales et Affaires Européennes du Conseil de Paris.





## Budget 2011 : dispendieux bilan d'une décennie écoulée

À l'occasion de l'examen du budget primitif pour 2011, **Jérôme DUBUS** a dénoncé l'existentialisme budgétaire de la collectivité parisienne depuis 2001. « **Je dépense donc je suis** » tel semble être désormais l'horizon indépassable de l'équipe municipale.

Les dépenses de personnel ont ainsi augmenté de 50 % entre 2001 et le budget 2011, passant de 1,4 à 2,1 milliards. Les subventions aux associations, ont, quant à elles, crû de 146 % sur la même période, sans qu'aucune évaluation qualitative n'ait été menée, et les charges à caractère général, à sa-

voir le train de vie de la Ville, ont progressé de 65 %.

Certes, la collectivité parisienne dispose d'une manne financière de plus de 7,5 milliards d'euros, ainsi que l'a mis en exergue **Yves POZZO DI BORGIO**, mais, pourtant, les Parisiens demeurent accablés de hausses successives d'impôts, de 8 % en 2008 et 9 % en 2009.

« Le contribuable parisien devient une variable d'ajustement du budget, la pression fiscale s'ajoutant au coût de la vie parisienne particulièrement élevé et détruisant de la sorte l'avantage compa-

ratif d'une fiscalité qui jusqu'alors restait non confiscatoire à Paris », a précisé Jérôme DUBUS.

Quant au bilan de l'efficience de cette dépense publique, il s'avère désastreux, de par l'étiollement du tissu économique avec le départ de grandes entreprises, un chômage plus élevé que la moyenne nationale, un chiffre record de demandeurs de logements et une efficacité réduite des services municipaux, notamment en matière de propreté.

C'est une véritable revue générale des politiques publiques parisiennes (R.G.P.P.P) qu'il faut mettre en œuvre.



Le président du groupe Centre et Indépendants est revenu sur les conclusions du rapport de la Chambre régionale des comptes, qui fait état d'irrégularités au regard du régime particulier des agents des administrations parisiennes. « Paris n'étant pas un État dans l'État, la Ville doit se conformer à la règle de droit, quand bien même il me semble nécessaire d'envisager une réforme de son statut dérogatoire pour nous rapprocher du droit commun » a-t-il martelé. C'est la raison qui a conduit le sénateur Yves POZZO DI BORGIO à déposer une proposition de loi visant à « établir un régime de droit commun pour Paris comparable à celui qui régit l'ensemble des collectivités territoriales ».

## Pour une Police municipale

Lors du débat sur le budget 2011 de la Préfecture de police auquel la Ville apporte sa contribution, **Eric HELARD** est intervenu pour

défendre l'une des grandes idées historiques de l'UDF à Paris : la création d'une Police municipale. Cette question est toujours régie par l'arrêté du 12 messidor an VIII. Deux siècles plus tard, la police communale reste presque entièrement dévolue au Préfet de police.

L'abrogation de cet archaïsme fournirait au maire les moyens réglementaires pour faire respecter les choix des Parisiens, et lui permettrait de se doter d'un corps de policiers municipaux. Les 279 millions d'euros affectés par la Ville au fonctionnement de la Préfecture de police servent à payer 8300 pompiers et 6000 agents, dont 2300 ASVP, placés sous l'autorité du Préfet. La Ville dispose également de 1100 emplois au sein de la direction de la prévention et de la protection. Paris a donc les moyens d'avoir une forte police municipale, d'au moins 3000 agents.



## De la poudre aux yeux plutôt que l'effort vers l'excellence

**Christian SAINT-CETIENNE** a déploré une politique budgétaire qui consacre l'effacement croissant de Paris derrière Londres au titre de capitale la plus attractive d'Europe.

« **La mairie investit peu et de façon inefficace. Elle s'éparpille dans des actions clientélistes qui ne sont pas à la hauteur de la compétition économique mondiale, tandis que notre capitale pâtit d'un déficit d'image en termes d'entreprises innovantes** ».

Il faut miser sur l'innovation et la recherche pour que Paris devienne l'un des centres mondiaux de la future économie. « **La manne des droits de**



**mutation pourrait ainsi permettre de créer à Paris des centres d'affaires, de développement économique, de recherche au plan mondial et d'innovation, conduisant les sociétés du monde entier à s'implanter à Paris, apportant les emplois dont nous avons besoin** ».

Un investissement utilisé à mauvais escient, des crédits alloués au développement économique à la traçabilité erratique et un manque de vision d'ensemble, voilà autant de carences qui ont conduit, une fois de plus, le groupe Centre et Indépendants à rejeter ce projet de budget primitif.

Depuis le 16 janvier, vous pouvez admirer la tour Nord de l'église Saint-Sulpice, dans le 6ème arrondissement, restaurée et rendue à sa splendeur.



## Logement social: 2011 clone de 2010, mêmes orientations, mêmes budgets.

Le compte foncier présentait initialement une économie de 20 M€. Ils firent un prompt retour au moment du vote. La majorité a en effet besoin d'affichage quantitatif et quel moyen plus rapide que d'acquérir des immeubles occupés? Ces achats ne livrent pas on le sait, de logements sociaux vacants. Malgré tout et de manière désinvolte, la Municipalité affirme qu'« au bout de cinq ans, 65 % des occupants des biens acquis ont changé ». Pour **Anne**



**TACHÈNE**, « il est curieux de se réjouir de chasser une population par une autre, sans se soucier du sort des anciens locataires quand le loyer moyen atteint à Paris 22 €/m<sup>2</sup> et le prix immobilier 8 000 €/m<sup>2</sup> »

Autre dépense, le prêt à 0 % pour accéder à la propriété, mais conditionné à un plafond de ressources, les familles n'y recourent pas. Afin de leur en ouvrir l'accès, le groupe a proposé un rehaussement des seuils. En vain.



## Roland Garros: la double faute de l'équipe Delanoë!

Début février, le verdict tombera: Roland Garros restera-t-il à Paris?

Comment en est-on arrivé à ce que la Fédération Française de Tennis (FFT) envisage de quitter le site historique de la porte d'Auteuil?

Dés septembre 2008, **Valérie SACHS** avait attiré l'attention de la mairie sur la nécessité pour Paris de répondre à la modernisation des autres tournois du *Grand Chelem* pour rester dans la course, alors que la FFT lançait un concours international de concepteurs.

En novembre 2009, face à l'absence de participation de la ville au débat, l'élue du 16e arrondissement avait pointé en Conseil de Paris le risque réel d'un scénario catastrophe de délocalisation du tournoi. Obnubilée par les différentes péripéties du nouveau stade Jean Bouin, l'équipe de Bertrand Delanoë n'en prenait en effet pas la mesure. Roland Garros a ainsi été la victime collatérale de ce dossier et ce parasitage s'est avéré très préjudiciable à la sérénité des débats, y compris au sein du 16e arrondissement. Ces alertes répétées finirent néanmoins par faire sortir la ville de son inertie.

C'était sans compter sur une hostilité des verts à toute extension ou modernisation de l'enceinte des mousque-

taires – une opposition plus fondée sur un refus de promotion du sport de haut niveau que sur la réalité du projet élaboré par l'architecte Mimram. A ce désaccord de principe au sein même de la majorité municipale s'est ajoutée la communication calamiteuse de celle-ci au sujet des serres d'Auteuil. Elle a entretenu une polémique qui n'avait pas de raison d'être tant le projet de la Fédération garantira la protection de l'ensemble des espèces florales et proposera une mise en valeur du site (à voir sur [fft.fr](http://fft.fr) et [paris.fr](http://paris.fr)).

Cette apathie municipale au début, ces confusions et ces surenchères ensuite, n'ont fait que renforcer les autres villes candidates à accueillir Roland Garros, notamment Versailles et Marne-la-Vallée, qui, elles, n'ont pas d'état d'âme.



## Une politique sociale qui manque de cohérence et de vision à long terme

C'est dans un contexte économique et social particulièrement dégradé que s'inscrit ce colossal budget social de 2 milliards d'euros.

« Si nous ne pouvons que soutenir l'effort social de la collectivité et approuver les mesures en termes d'insertion et de lutte contre la précarité, l'accroissement de la paupérisation depuis 2001 nous conduit à fortement remettre en question la pertinence des arbitrages budgétaires et l'efficacité des politiques menées eu égard à la solidarité » a fait remarquer **Catherine BRUNO**. Il en est ainsi de certaines aides facultatives parisiennes qui ont crû de plus de 25 % entre 2006 et 2010. « Le développement de toutes sortes d'aides catégorielles pêche cruellement par manque d'ambition sociale pour les Parisiens ».



Une évaluation rigoureuse de l'efficacité des aides et subventions semble de la sorte nécessaire, dans une démarche où le pragmatisme irait de concert avec les principes redistributifs et de société solidaire.

Directeur de Publication: **Yves Pozzo di Borgo**  
Ont collaboré à ce numéro: **Jérôme Besnard, Emeric Bidaud, Thu Van Blanchard, Pauline Delesse, Brigitte Ponsard.**

Citations autorisées avec mention d'origine.  
Imprimerie Spéciale du Groupe C & I

**Groupe Centre et Indépendants**  
9, place de l'Hôtel de Ville. 75001 Paris cedex 04  
Tél.: 01 42 76 48 71  
[www.nouveaucentre-paris.org](http://www.nouveaucentre-paris.org)



## Grand Paris: le train de retard de Bertrand Delanoë

Le 14 décembre dernier le Conseil de Paris était amené à se prononcer sur le futur réseau de transport public du Grand Paris. Alors que la démarche pragmatique engagée par **Maurice LEROY**, ministre de la Ville en charge du dossier, pour parvenir à un consensus entre le projet gouvernemental de « *Grand Huit* » et le projet régional d'*Arc express* semblait d'ores et déjà porter ses fruits, à tel point que Jean-Paul Huchon estimait que nous étions « **à la veille d'un accord historique** », le maire de Paris a montré au grand jour qu'il était dépassé par les événements. Dans ce contexte de rapprochement entre l'État et la région, le rejet par principe du projet présidentiel par le maire de la capitale est apparu particulièrement incongru. En 2008, Bertrand Delanoë faisait campagne sur son « temps d'avance », aujourd'hui il semble avoir un train de retard.

**Edith CUIGNACHE-GALLOIS** et **Valérie SACHS** ont dénoncé cette posture politicienne que le Grand Paris, par sa nature et son ampleur, nous invitait à dépasser.

Le constat est pourtant là : en dix

ans, la situation des transports s'est considérablement dégradée en Ile-de-France, car rien n'a été fait en termes de transports lourds et structurants.



Le réseau est obsolète et inadapté à la nouvelle dynamique des déplacements : 70 % des trajets s'effectuent de banlieue à banlieue. Aujourd'hui, les obligations de transit par la capitale pénalisent fortement les franciliens et surchargent d'autant les lignes du centre de Paris.

Mais l'enjeu ne se réduit pas au domaine des transports. Il s'agit d'un projet global de « **ville-monde** », à travers le désenclavement des territoires défavorisés (à l'est notamment) et le développement de grands pôles économiques. C'est-à-dire créer les conditions pour réduire les inégalités terri-

toriales et donner à la région capitale les moyens d'exploiter tout son potentiel de croissance. Comment le maire de Paris peut-il se prononcer contre cette grande ambition ?

Cette opposition apparaît bien stérile alors que le débat public a mis en évidence la complémentarité entre le réseau du *Grand Paris* et *Arc Express*. Tandis que Maurice Leroy et Jean-Paul Huchon ont compris que la seule solution pour l'intérêt des parisiens et des franciliens était de travailler à des convergences pour un tracé commun, Bertrand Delanoë a fait le choix du blocage. C'est-à-dire de se mettre à l'écart et d'isoler la capitale dans ce processus.

## Renouvelée mais différente

Une nouvelle convention triennale entre l'ADEME et la Ville de Paris vient d'être signée. Les copropriétés continueront à bénéficier d'aides à la rénovation énergétique des bâtiments et d'une subvention à hauteur de 45 % du montant des prestations proposées.

L'innovation, comme l'a remarqué Fabienne Gasnier, tient à la diversification de l'offre permettant une meilleure adaptation aux besoins et aux possibilités financières des propriétaires : « **évolution bienvenue au nom du pragmatisme et de la nécessité** ».

L'amélioration énergétique dans l'habitat privé qu'ambitionne le Plan Climat parisien présente en effet, à travers le dispositif « **copropriété objectif climat** », des résultats plus que modestes. Aussi **Fabienne GASNIER** a-t-elle souhaité un renforcement des outils d'incitation et d'accompagnement des copropriétés à la réduction des consommations d'énergie.



## Adoptés à l'unanimité !

**Edith CUIGNACHE-GALLOIS** et **Catherine BRUNO** ont fait voter à l'unanimité le principe d'un « **départ anticipé** » lors du **Semi marathon de Paris**, qui réunira quelque 30 000 participants le 6 mars prochain.

Ce dispositif permet aux personnes non voyantes, et à tout athlète en situation de handicap, de partir avec une avance de 10 minutes, de telle sorte à éviter la cohue. Une telle pratique respecte pleinement l'esprit de compétition de cette grande course populaire, puisque tous les concurrents sont équipés d'une puce électronique de contrôle et de chronométrage.

Les élus centristes ont également fait adopter le principe d'une Charte

portant reconnaissance du parcours syndical, ainsi que la conclusion de conventions de partenariat avec des établissements d'enseignement afin d'assurer la dispense d'une formation qualifiante certifiée aux délégués syndicaux. « **La Ville de Paris doit viser l'excellence dans sa politique de ressources humaines et jouer pleinement son rôle d'ascenseur social, en rompant avec la logique d'un syndicalisme marginalisé, perçu comme une fin à la carrière** ».

Par ce vœu, Edith CUIGNACHE-GALLOIS donne une résonance à une proposition faite par le groupe Nouveau Centre au Conseil régional d'Ile-de-France, dont elle fait partie, adoptée à l'unanimité.



## Voies sur berges: un combat régional

La fermeture programmée des voies express dans la capitale est un combat que le groupe Centre et Indépendants au Conseil de Paris mène depuis l'origine. Ce projet du maire de Paris, élaboré dans le secret de son cabinet, sans concertation préalable ni avec les arrondissements ni avec les communes limitrophes, risque de couper toujours plus Paris du reste de sa banlieue. Ces axes stratégiques sont des portes d'entrée indispensables dans la capitale pour tous ceux qui n'ont d'autre choix que de prendre leurs voitures pour

se déplacer quotidiennement. Or, aucune alternative crédible de transport en commun n'a été prévue pour pallier la transformation de ces voies express en « lieux de loisirs et de plaisir ». **Dans son obsession ludo-culturelle**, Bertrand Delanoë mène une politique pour les plus privilégiés de l'hyper-centre au détriment des arrondissements plus périphériques et des communes voisines.

**Edith CUIGNACHE-GALLOIS** a donc porté ce dossier au Conseil régio-

nal. Aujourd'hui, les maires Nouveau Centre, **André SANTINI, Hervé MARSEILLE, Laurent LAFON et Bernard GAUDUCHEAU** ont rejoint activement le combat contre ce projet à rebours de la construction du Grand Paris. Nous nous félicitons, qu'à la suite de cette initiative de notre groupe et des déclarations du Président de la République, nos collègues de l'UMP se soient ralliés à notre position. Nous n'en serons que plus forts pour défendre l'intérêt des parisiens et des franciliens.



## Interview de René-François BERNARD adjoint au maire (NC) du 7e arrondissement

Ingénieur général des mines, **René-François BERNARD** est également adjoint au maire (Nouveau centre) du 7e arrondissement, en charge de l'Environnement, des Espaces verts et de la Propreté. Figure de l'arrondissement et



élu de terrain, on le retrouve souvent à arpenter le Champs de Mars ou l'Esplanade des Invalides, à la rencontre des habitants.

• *Que pensez-vous des vellétés de décentralisation du maire de Paris, et notamment de la Charte des arrondissements ?*

• **FB:** L'esprit de décentralisation comme l'entend le Nouveau Centre issu des valeurs du MRP et de l'UDF implique une plus grande ouverture et liberté aux arrondissements dans leur gestion au quotidien. Or, cette Charte constitue une recentralisation sournoise car elle permet d'encadrer les règlements intérieurs des arrondissements.

Le « co-pilotage des missions de propreté », qui cantonne les maires d'arrondissement à des actions de prévention localisée et de communication de proximité, ne leur accorde aucune autorité sur les personnels ni sur l'emploi des matériels. Nous revendiquons le droit à l'expérimentation en disposant de moyens pour une véritable co-décision et un par-

tage d'autorité sur les personnels.

Il est nécessaire de réformer en profondeur les pouvoirs des maires d'arrondissement, mais cela ne sera possible qu'en remédiant à l'obsolescence de la loi PML qui en limite l'étendue.

• *A quels problèmes êtes-vous confronté au sein de votre arrondissement ?*

• **FB:** Les abords de la Tour Eiffel et le Champ de Mars, joyaux du 7e arrondissement, sont perturbés « traditionnellement » chaque année par trois événements majeurs: la nuit du Nouvel an, le 14 juillet et la période qui suit la fin des examens scolaires et universitaires. Ce-

pendant on assiste sur les saisons chaudes à une véritable inflation d'événements conduisant à une montée irréprouvable de l'incivisme.

Cette utilisation extensive des pelouses et allées du Champs de Mars comme lieux festifs engendre insécurité et nuisances pour les Parisiens, mais aussi pour les nombreux touristes.

Les conditions d'emploi des forces de police sont totalement à redéfinir, particulièrement à travers une police municipale de proximité déployant ses interventions de la prévention à la sanction, conjointement à la mobilisation des autres services de la Ville: Propreté, Espaces verts.

Le système de vidéosurveillance devrait permettre d'améliorer l'ordre et la sécurité de la zone.

## Hommage à Vincent Casa

Le groupe Centre et Indépendants du Conseil de Paris, a eu la tristesse d'apprendre la mort, le 14 janvier, d'un de ses élus, **Vincent CASA**, qui avait remplacé en décembre Jean-Marie CAVADA. Issu du monde de l'entreprise, militant libéral de toujours, élu du 12e arrondissement depuis 1995, Vincent Casa se faisait une joie de faire son entrée au sein du Conseil de Paris. Il avait pour cela choisi de rejoindre le groupe Centre et Indépendants. Son sens de l'intérêt général et sa connaissance des dossiers du 12e arrondissement nous manqueront beaucoup.

L'ensemble des élus du groupe Centre et Indépendants présente ses sincères condoléances à son épouse et à ses enfants.



# Votre Député européen Jean-Marie CAVADA

Député européen, vice-président de la délégation française au sein du PPE  
Conseiller de Paris, vice-président du groupe Centre et Indépendants



## Ecole européenne des Cadres au Parlement européen

Les 4 et 5 décembre derniers, les députés européens de la Majorité présidentielle ont reçu une quarantaine de stagiaires (Élus, jeunes militants...) au Parlement européen à Bruxelles afin de les initier aux politiques européennes. Ce stage s'est déroulé autour de conférences menées par des lobbyistes européens, des Députés européens, une rencontre avec le Commissaire européen, **Michel BARNIER**, avec le Président du Groupe PPE, **Joseph DAUL**, et des échanges conviviaux avec les députés de leur circonscription.

**Jean-Marie CAVADA** est intervenu devant les stagiaires sur la politique culturelle au niveau européen en présence de **Doris PACK**, Présidente de la Commission de la Culture et de l'éducation au Parlement européen.



Ces deux journées de stage ont permis aux participants de mieux comprendre le fonctionnement du Parlement européen, et le travail de leurs

députés dans un but important: devenir un véritable relais du travail parlementaire européen auprès de leur fédération



## Jean-Marie Cavada échange avec les lycéens franciliens

Le mois de janvier est rythmé par de nombreuses visites dans des lycées pour échanger sur l'Europe avec les élèves franciliens.

Le jeudi 13 janvier, **Jean-Marie CAVADA** était à Vanves pour rencontrer les lycéens.

Il a passé la matinée au lycée Louis Dardenne entouré d'une quarantaine d'élèves en Première Bac Pro Comptabilité et Secrétariat et en Terminale BEP Carrières Sanitaires et Sociales, et l'après midi au lycée Michelet auprès d'une cinquantaine d'élèves de Première générale.

Ces rencontres sont l'occasion de présenter aux élèves le travail du parlementaire européen, de présenter les institutions européennes, et d'échanger avec eux sur les grandes priorités de l'Union européenne.

Il a par ailleurs apporté son soutien à la candidature de **Bernard GAUDUCHEAU** et de sa suppléante **Françoise SAIMPERT** dans le cadre des cantonales.



C'est autour d'un café-débat en présence de militants, que Messieurs Cavada et Gauducheau ont abordé les thèmes de la campagne et parlé de l'importance du Conseil Général dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

Une visite au lycée Nadar à Draveil est ensuite prévue pour le 27 janvier.

## Déjeuner débat avec les jeunes centristes

Samedi 18 décembre, **Jean-Marie CAVADA** a rencontré les jeunes centristes autour d'un déjeuner débat sur le projet centriste de 2012.

Toutes les grandes thématiques ont été abordées lors de ce moment convivial: santé, justice, Europe, éducation...

Les propositions des jeunes centristes seront ainsi reprises au même titre que les propositions des fédérations NC afin de consolider le projet centriste pour 2012



Abonnez-vous gratuitement sur notre site  
[www.nouveaucentre-paris.org](http://www.nouveaucentre-paris.org)



## Les enjeux d'une défense anti-missile dans le cadre de l'OTAN

Yves POZZO di BORGO, est intervenu au Sénat le 9 décembre dernier lors du débat d'orientation sur la défense antimissile dans le cadre de l'Otan. Il a souligné que si l'orientation est connue, le chemin doit encore être tracé.

Pour être forte, une armée doit anticiper et se prémunir contre des risques futurs. Toutefois, il n'est pas question de renoncer à la dissuasion nucléaire. La défense anti-missile doit être « un complément utile », et qui permette d'acquérir des bénéfices technologiques. Sans compter que la France doit développer les technologies nécessaires pour proposer ses services à ses alliés et à ses partenaires. La France doit prendre une part active à ce projet parce que c'est un outil de puissance.

Le sénateur a évoqué trois enjeux déterminants : industriel, décisionnel et coopératif. La France a, en effet, des compétences à faire valoir dans ce premier domaine, tandis qu'elle



doit demeurer, dans le même temps, extrêmement attentive au rôle des États européens dans la prise de décision. Notre pays doit, enfin, rechercher activement la pleine coopération avec la Russie, et prendre la mesure de ce que cela implique.

Ce projet est une avancée considé-

nable pour la protection de l'Europe. La France gagnera à s'y engager activement, en faisant valoir ses atouts industriels et technologiques, mais veillons à éviter les fantasmes de menaces et d'invulnérabilité et à progresser en se conformant à une éthique de responsabilité et de dialogue.



## Améliorer la reconversion des militaires

Yves POZZO di BORGO, espère que le projet de loi sur la reconversion des militaires, examiné le 22 décembre au Sénat, « contribuera à un meilleur accompagnement des militaires vers une nouvelle carrière professionnelle ».

« Après avoir servi nos armées, les gradés comme les militaires du rang doivent pouvoir valoriser leur expérience pour embrasser la carrière qu'ils souhaitent. Toute la société civile doit bénéficier de leur expertise, notamment les secteurs du génie, de la logistique, de l'informatique. »

Indiquant que le groupe Union Centriste voterait le texte, le sénateur a par ailleurs mis l'accent sur deux pistes.

D'une part, il est nécessaire de s'inspirer de certaines pratiques aux États-Unis, en les adaptant au contexte français, et notamment le système de bourses et de partenariat avec des universités

mis en place par l'armée américaine pour attirer des recrues. Ces bourses permettent à des jeunes d'accéder à des études avant, pendant ou après leur service sous les drapeaux.

D'autre part, l'initiative pour l'échange de jeunes officiers inspirée du programme Erasmus est remarquable. Le sénateur a d'ailleurs présenté en ce sens un rapport intitulé « *PESD : formation européenne et projet d'E-*



*asmus militaire* », devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale au mois de juin 2009. L'Union européenne étant le second pilier de notre défense, de tels échanges doivent permet-

tre d'acquérir une compréhension supranationale des questions de sécurité et de défense.

La France, à l'origine du projet, doit lui donner « un second souffle » en Europe. Cet élan européen serait bénéfique non seulement à nos armées, mais aussi aux femmes et aux hommes qui la font vivre, pendant leur service et après, dans la suite de leur vie professionnelle.



## Pour une refonte de l'Aide publique au développement

Le 3 décembre dernier à l'occasion de la loi de Finances 2011, **Yves POZZO di BORGO** s'exprimait sur l'effort budgétaire de la France en faveur de l'aide au développement : « considérable mais encore très éloigné de l'engagement pris devant la communauté internationale ».

Dans un contexte difficile que nul n'ignore, ces crédits sont le témoignage manifeste de l'attachement français à la solidarité internationale. Des préoccupations demeurent néanmoins.

Ainsi, la sincérité budgétaire peut être encore améliorée. En effet, en s'éloignant de l'objectif de 0,7 % fixé pour 2015, les engagements de la France risquent de ne pas être respectés. Quant à la décision d'augmenter de 20 % notre participation au Fonds mondial de lutte contre le sida, elle n'a

pas encore trouvé sa consécration budgétaire, invitant Y. POZZO di BORGO à solliciter des précisions sur les modalités du financement.

Des interrogations subsistent par ailleurs à propos du ciblage de certains crédits. Avec la Chine, deuxième bénéficiaire de l'aide française en 2009, l'aide doit faire partie d'« un partenariat équilibré et mutuellement bénéfique avec cette puissance qu'il faut cesser de qualifier d'« émergente ».

Enfin, pour Y. POZZO di BORGO, l'aide publique au développement n'échappe pas à une réflexion sur son adaptation. Sa place notamment dans l'ensemble des flux financiers mondiaux mériterait débat. Elle diminue fortement depuis 1990. En outre, de trois à quatre fois supérieurs aux montants de l'effort français, les transferts financiers des migrants partant de



France vers le Mail, la Maroc et le Sénégal ne sont que très peu dirigés vers des investissements dont on pourrait attendre des retours, il s'agit le plus souvent d'investissements immobiliers et non d'investissements productifs. L'aide publique française doit donc être parfaitement utilisée comme un levier au développement.

## Action extérieure de l'État : l'évolution européenne

Le 25 novembre dernier, à l'occasion du débat sur l'action extérieure de l'État dans le cadre de la loi de Finances 2011, **Yves POZZO DI BORGO** est revenu sur une récente évolution de la diplomatie française.

Il a ainsi souligné l'importance de la création d'un service diplomatique européen pour lequel la famille centriste a historiquement joué un rôle considérable en œuvrant dès l'origine au rapprochement des intérêts nationaux des pays de l'Union - aussi bien Robert Schuman dans la construction de l'amitié franco-allemande que Jacques Duhamel ou René Pleven au Quai d'Orsay pour l'intégration de la Grande-Bretagne.

Le changement d'état d'esprit du gouvernement vis-à-vis de la Russie, pour laquelle le sénateur plaide depuis longtemps, s'annonce aussi comme un tournant dans l'approche de nos relations avec cet acteur incontournable en pleine mutation. Le récent sommet de l'OTAN à Lisbonne, précédé par la rencontre de Deauville, a d'ailleurs démontré que Moscou prend conscience des menaces qui pèsent sur la sécurité continentale et s'affiche de plus en plus membre de la famille européenne.



## Défense : pilier Européen, pilier Atlantique

**Yves POZZO di BORGO** est intervenu en novembre sur le projet de budget de la Défense. Selon lui, notre situation budgétaire est une contrainte qui pèse sur la Défense, mais aussi une vraie opportunité, pourvu que nous ayons la volonté politique de la saisir. Elle nous incite en effet à ren-



Mais le travail à accomplir pour parvenir à développer la puissance européenne est immense et menacé par la réduction des moyens. La diminution des crédits militaires partout en Europe est une vraie menace pour la sécurité et l'indépendance du continent. Entre 2001

et 2009, le budget militaire des États européens membres de l'OTAN est passé de 228 à 197 milliards d'euros. Une diminution aggravée par le manque de coopération.

Pour ce qui est de l'Alliance Atlantique, grâce au choix du retour au sein du commandement intégré de l'OTAN, le projet européen peut avancer sans être suspecté de fragiliser le lien transatlantique. **Désormais, le renforcement du partenariat avec la Russie doit être une priorité de l'Alliance atlantique.**

Entre 2001 et 2009, le budget militaire des États européens membres de l'OTAN est passé de 228 à 197 milliards d'euros. Une diminution aggravée par le manque de coopération.

Pour ce qui est de l'Alliance Atlantique, grâce au choix du retour au sein du commandement intégré de l'OTAN, le projet européen peut avancer sans être suspecté de fragiliser le lien transatlantique. **Désormais, le renforcement du partenariat avec la Russie doit être une priorité de l'Alliance atlantique.**